

PROCES VERBAL
Vendredi 6 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six décembre à dix-huit heures minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes dans la salle « l'ECOLE », sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M Jean-Paul ANGLADE, M Grégory THIBAUD, M Philippe BARRAULT **Adjoints**
Mme Marie CORNET-VERNET, M Pierre de MONTALEMBERT, Mme Oriane PODEVIN, M Daniel MATHÉ **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA
Mme Pascale BACQUET représentée par Mme Oriane PODEVIN
Mme Florence DECHELLE représentée par M Philippe BARRAULT

ABSENT NON REPRESENTE :

- **Approbation du procès-verbal du 13 septembre 2024**
- **Désignation du secrétaire de séance** : M Grégory THIBAUD
- **Délibération sur l'approbation du rapport d'activité 2023 de la communauté d'agglomération Melun-Val-de-Seine**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2023 de la communauté d'agglomération Melun-Val-de-Seine

- **Délibération sur l'approbation du rapport d'activité 2023 de la Société Publique Locale**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2023 de la Société Publique Locale

- **Délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour demander la subvention amendes de police**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité sur l'autorisation donnée au Maire pour demander la subvention amendes de police, notamment pour la rénovation de l'aire de retournement chemin des Praillons.

- **Délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour demander le solde de la subvention du fonds de concours de la Camvs**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité l'autorisation donnée au Maire pour demander le solde de la subvention du fonds de concours de la Camvs qui servira au financement de la construction de la maison des associations.

- **Délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour demander la subvention DETR 2025 pour la construction du pôle technique.**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité, l'autorisation donnée au Maire pour demander la subvention DETR 2025 pour la construction du pôle technique et adopte l'opération.

- **Délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour demander la subvention FER 2025 pour la construction du pôle technique.**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité l'autorisation donnée au Maire pour demander la subvention FER 2025 pour la construction du pôle technique et sur l'engagement du programme définitif de cette opération.

- **Délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour demander la subvention CoR pour la construction du pôle technique.**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité l'autorisation donnée au Maire pour demander la subvention CoR pour la construction du pôle technique.

- **Délibération sur l'ouverture des lignes budgétaires d'investissement sur l'exercice 2025**

Le Conseil municipal,

Approuve à l'unanimité l'ouverture des lignes budgétaires d'investissement sur l'exercice 2025

Tour de table :

🔨 **TRAVAUX :**

- Les travaux de remplacement des conduites d'eau rue du Mont aux Lièvres et rue des Uzelles vont durer plus longtemps car le sous-sol est en roche ce qui complique la tâche. La prolongation est jusqu'à fin janvier 2025.

🔨 **ECOLE :**

- Le repas de Noël à l'école Les Fontaines a eu lieu le 19 décembre 2024
- Les Olympiades auront lieu pendant le temps scolaire afin d'avoir le maximum de participants.
- Il y a une personne en plus au périscolaire.

🔨 **ENVIRONNEMENT :**

EDF propose aux habitants qui seraient d'accord, de participer à un relevé de puissance linéaire et pour cela EDF posera des appareils de test chez certains administrés.
Car il est apparu que la puissance électrique subissait quelques variations.

Secrétaire de séance
Grégory THIBAUD



Le Maire,
Thierry SEGURA



